



Fév. 2022

## Compte rendu de la réunion ordinaire du CSEE Bretagne du 23 février 2022 à St Briec

La délégation **FORCE OUVRIERE** était composée de : **Jean-Marc Lemée**, élu titulaire, et de **Stéphane Knapp**, représentant syndical. **M Bonnialy**, élu suppléant, est excusé car en formation.

La Direction Régionale était représentée par **M Antoine Plaquevent**, directeur régional (**DR**) et de **Mme Julie Gibouin**, directrice régionale des ressources humaines (**DRH**). Madame **Evelyne Bonet**, Directrice du Centre de Languieux, intervient au point 1 pour la présentation du centre.

**Rappel de l'ordre du jour** : il vous suffit de **cliquer sur le sujet** qui vous **intéresse** plus particulièrement :

1. [Présentation du centre de St Briec](#)
2. Reprise des points en suspens du [CSEE de janvier 2022](#)
  - 2.1. Bilan 2021 de la NAO détail pour l'établissement et centre par centre.
  - 2.2. Bilan 2021 des rattrapages salariaux femmes/hommes.
  - 2.3. Tableau prévisionnel des départs à la retraite.
  - 2.4. Alternants en cours par centre, activité et nature de contrat.
3. [Fonctionnement du CSEE](#)
  - 3.1. Calendrier thématiques et localisations des CSEE.
  - 3.2. Point sur les [commissions](#)
    - 3.2.1. Calendrier des commissions et de leurs localisations.
  - 3.3. Calendrier des [inspections obligatoires](#).
  - 3.4. [Election du correspondant des ASC de St Malo](#).
  - 3.5. [Approbation des PV](#) du 18 et 20 novembre 2020 et du 17 février 2021.
  - 3.6. [Questions à aborder au point 8](#).
4. [Informations du président](#)
5. [Point économique](#)
  - 5.1. [Éléments économiques et de production](#) « Booklet » décembre 2021 et janvier 2022 (en fonction des données disponibles via le CGR National).
  - 5.2. 1<sup>ère</sup> présentation du [budget 2022](#) : établissement, centres et DR.
  - 5.3. [Budget de Bouygues](#) pour l'établissement et centre par centre. [Abordé par **M Conor Marcus** à partir de 11h30]
  - 5.4. Budget sur la [maintenance et la rénovation](#) des sites, pour 2020, 2021 et 2022. [Abordé par **M Conor Marcus** à partir de 11h30]
  - 5.5. Point sur le [financement du plan de relance](#) : les tiers lieux, la rénovation énergétique... [abordé par **M Conor Marcus** à partir de 11h30]
  - 5.6. Point sur le [SPSI \(Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière\) et ADOMA](#).
6. [Communication](#) : Organisation, actions 2021, coût 2021 et budget 2022, stratégie, RH... pour l'établissement et centre par centre.
7. [Réclamations individuelles et collectives des salariés](#)
8. [Points divers](#)

## DECLARATION DE LA CFE-CGC

*Commentaire Force Ouvrière : la déclaration de la délégation CFE-CGC était dirigée contre notre Organisation, pour demander que des excuses officielles de notre part soient faites envers leur nouveau représentant syndical. En effet, lors du CSEE du 19 janvier, et sur nos affirmations qui se sont révélées fausses après relecture, le président du CSEE avait décidé d'exclure de la séance le représentant syndical de la CFE-CGC. Ce n'est donc pas FO qui a exclu leur RS, mais bien le Président du CSEE, certes sur la base d'infos erronées de notre part.*

*Toutefois, ayant estimé avoir induit le CSEE en erreur, je me suis permis d'envoyer des excuses au nom de la délégation FO à l'ensemble des membres du CSEE, Direction comprise, dans un e-mail du 20 janvier, en y incluant bien sûr leur Représentant Syndical.*

*FO ne va pas éternellement revenir sur ce sujet lié à une erreur, il y a d'autres combats plus préoccupants en ce moment, comme la défense des salariés, accessoirement.*

### 1 Présentation du centre de St Brieuc, par Evelyne Bonet, Directrice

[Retour ODJ](#)

St Brieuc : 25000m<sup>2</sup> de bâti

Mme Bonet fait une présentation du territoire des Côtes d'Armor

150000 habitants, zone de chalandise. Le gros des publics AFPA en vient.

Département dynamique, avec 30 000 emplois dans l'agroalimentaire, 5000 dans les TIC, 3,4 millions de touristes en 2018, renforcés par l'arrivée de la LGV jusqu'à Rennes.

Région et département avec le moins de chômage : 7 % (6,4 % en moyenne bretonne). Lamballe 5,4 % de chômage. 8% sur Guingamp, avec peu d'organismes de formation.

Un engagement de l'AFPA sur le territoire, avec notamment l'adhésion à "ADN Ouest 22" depuis 2021, St Brieuc Entreprises, les Missions Locales, la Cité des Métiers...

**FO** : Y a-t-il 75 % de formations conjoncturelles, comme il y a plus de 75 % de formateurs précaires sur le Centre ?

**DR** : ---

**FO** : demande le nombre de formateurs précaires à St Brieuc, et au vu de la réponse (35 salariés) et du seul Manager de Formation, remarque que c'est largement insuffisant en termes d'encadrement notamment au vu du besoin d'accompagnement des salariés sous statut précaire et des actions délocalisées. De plus le MF est en arrêt depuis plusieurs mois, donc les tâches sont réparties entre les autres cadres.

**DR** nous sommes au courant de la situation

*Commentaire FO : être au courant est une chose, agir en est une autre*

Des formations conjoncturelles délocalisées sont en cours, 468 stagiaires présents en ce moment, toutes disciplines confondues.

Le **DR** intervient pour dire qu'on a gagné toutes les offres, mais attention à leur pérennité : la plupart sont prévues avec Qualif Emploi, donc jusqu'en 2023.

Un concurrent très sérieux (Simplon) se développe très vite dans tout le pays depuis 2015, avec beaucoup de marketing.

La directrice de Saint Brieuc indique 42 000 HTS en janvier !

### **Zoom sur l'organisation de l'alternance type CFA :**

**FO** : comment allez-vous faire, sans RH, pour abonder sur toutes ces offres et notamment sur EEB en alternance (Réponse de la **DC** : « on cherche »)

**Commentaire FO** : pour que la recherche soit suivie d'effets, encore faut-il que l'attractivité de l'AFPA soit reconstruite avec des propositions d'**embauches sous statut CDI** et **des salaires revus à la hausse** !

La **DC** insiste pour dire que les formateurs, qu'ils soient internes ou externes, font le suivi des stagiaires en entreprise en s'y déplaçant.

**FO** : quand des itinérants sont présents sur des formations complètes, ils ne sont plus disponibles pour des remplacements d'urgence.

Promo 16-18 : démarré en 2021 : "la ML freinait des 2 pieds, on est allés chercher les jeunes, le soir, dans les MJC, les clubs sportifs. Et cela fonctionne". 84 jeunes entrés en 2021.

**FO espère vivement que les salarié(e)s qui ont accompli cette lourde tâche ont acquis une juste reconnaissance salariale et qu'ils ont pu récupérer les heures effectuées en dehors des heures de travail !!**

Projets 2022 :

- Formation TAVEAD<sup>1</sup> avec derrière comme objectif : l'apprentissage
- Formation Constructeur Nautique Bois et Composite (Q.E.)
- Les partenariats ServaGroupe qui continuent et fonctionnent bien
- Formation Découverte des métiers de la mer et des cultures marines
- Formation Secrétaire Assistant, option collectivités publiques
- Projet HOPE<sup>2</sup> Agent de Fabrication Industriel
- Projet formation Assistant Immobilier (en octobre)
- Projet de formation Agent de restauration
- POEI<sup>3</sup> Couvreur en partenariat avec Alain Macé couverture

**FO** : interroge s'il y a projet d'abandon de la politique du Titre sur le GRN 164 (Informatique) avec la volonté de former à la compétence plutôt qu'au Titre ?

**DR** : pas d'info à ce jour

**FO** : Dans la présentation du centre, il manque le projet de déménagement du centre de Langueux au centre-ville de St Brieuc, qui a été présenté dans cette instance il y a déjà quelques mois, voire années. Qu'en est-il ?

**DR** : si vous me trouvez 15 M€... Il y a eu plusieurs projets. La décision est en cours au national

L'Embryon de Village AFPA :

- Galerie associative "la ruche des Arts", expos de sculptures et peintures
- ESAT : atelier de conditionnement de l'ESAT de la Baie
- CFA de Plérin : accueil au Pôle Bois pour l'utilisation du parc machines par des apprentis charpentiers

Un **élu** : la redistribution des tâches du MF parti va-t-elle perdurer ? (**DRH** : le poste est ouvert au recrutement)

**FO** : quelle différence entre Coordonnateur et MF, la tendance étant à transformer les postes de hiérarchiques en postes de coordonnateurs et vice-versa (cf Loudéac, St Malo, St Brieuc...)

**DRH** : Pas de réponse.

**FO** : Pérennisation des postes occupés actuellement par des alternants ou des contrats de pro ?

**DRH** : les alternants n'ont pas vocation à être pérennisés, ils sont en apprentissage. La **DRH** comprend la question sur la déprécarisation, mais dit ne pas avoir de possibilités de faire plus.

<sup>1</sup> TAVEAD : Technicien d'après-vente en électroménager et audiovisuel à domicile

<sup>2</sup> HOPE : Hébergement Orientation Pour l'Emploi (dispositif à destination des migrants)

<sup>3</sup> POEI : Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle

Un **Elu** : sur la répartition du temps du RGS entre Loudéac et St Brieuc ? (La **DC** : les RGS sont des cadres, ils se débrouillent en fonction de l'urgence de l'activité. Je ne lui ai jamais signifié de passer plus de temps à St Brieuc qu'à Loudéac)

La **DC** ajoute que c'est le principe de réalité qui prévaut sur la répartition des activités de management

*Commentaire FO : le principe de réalité semble fort éloigné de ce que nous avait présenté la direction nationale ou régionale, en termes d'organisation*

## SUSPENSION DE SEANCE VOTEE A 9 VOIX SUR 12

*Commentaire FO : la CFE-CGC a voté contre la suspension et choisit de quitter la salle avec la Direction, dont la personne en charge de la CSSCT. Pourtant, la suspension, bien qu'actée, n'exclut pas les opposants à la suspension ! Surtout que la suspension concerne les RPS à l'AFPA, donc directement la Commission Santé-Sécurité-Conditions de Travail. Allez comprendre.*

## 2 Reprise des points en suspens du CSEE de janvier 2022

[Retour ODJ](#)

### 2.1 Bilan 2021 de la NAO détail pour l'établissement et centre par centre

Le Bilan NAO n'est pas mis en forme, plus de 1800 cas sont à revoir nationalement. **Certains rattrapages individuels seront versés en mars**

Déclaration CFDT sur les ajustements salariaux, à laquelle s'associe **FO**.

### 2.2 Bilan 2021 des rattrapages salariaux femmes/hommes

**FO** : de la même manière, il manque les éléments factuels sur le rattrapage des inégalités F/H

**DRH + DR** : nous vous communiquerons ces éléments ultérieurement mais pas nécessairement sous la forme d'un CSE extraordinaire

### 2.3 Tableau prévisionnel des départs à la retraite

**FO** : 3 questions : quels seront les **postes** remplacés, à quelle **date** les publications seront-elles réalisées, et un **tuilage** sera-t-il effectué ?

**DRH** : à part les salariés en retraite à la suite au PSE, on embauchera

**DRH** : il faut une confirmation du départ en retraite pour anticiper une publication pour organiser les mobilités géographiques ou professionnelles, puis les embauches externes

Sur le tuilage, il n'y pas de réponse unique, mais dans l'idéal il faudrait l'organiser pour chaque nouvel entrant, en fonction des possibilités.

### 2.4 Alternants en cours par centre, activité et nature de contrat

**FO** : Combien de ces postes seront pérennisés à l'issue de l'alternance ?

**DRH** : Ces postes en alternance n'ont pas vocation à être pérennisés,

**FO** : nous entendons l'obligation légale que l'AFPA a de recourir à l'alternance, pour autant cela génère une surcharge de travail pour les collègues qui forment les alternants, en temps masqué, entre deux portes, alors qu'eux-mêmes sont déjà surchargés de travail, et tout cela génère beaucoup d'épuisement pour les collègues.

Pas de réponse de l'équipe de direction

## **DES SALARIES DE ST BRIEUC INVESTISSENT LA SALLE DU CSEE (AVANT LE POINT 2).**

Un des Représentant de Proximité, retrace l'historique des différentes réunions...

Electriciens en poste CDI fin 2021 : OK

ITS : 2 collègues en CDI en transition pro : pas de solution

AEB/AMP : 1 collègue de Morlaix devrait se déplacer en mission ?

Tertiaire : 1 salarié "cédésé"

Informatique : 2 collègues détachés, pas d'ouverture de poste

ADVF : revenue de congés, mais pas sur le même métier

Administratif : 1 pers part, qui la remplace

Encadrement : absence du seul manager de formation en poste alors même que le besoin identifié était

supérieur : recrutement en cours ?

Cuisine : externalisation de la prestation : pas de réponse ?

Augmentation des actions de formation sur site et délocalisées, augmentation du nombre de formateurs précaires pour seulement 4,5 formateurs en CDI, les "Groupes Adhoc" sur St Brieuc font apparaître des voyants oranges et rouges (un travail avec Mme Pintoux a été réalisé, le manque de management implique un bilan "Qualité de Vie au Travail" dégradé, demande d'actions concrètes avant qu'il ne soit trop tard)

Une salariée relit la motion de juillet 2021 :

***Surcharge de travail, le taux de précarité augmente (+80 % chez les formateurs et les formatrices), conditions de travail se détériorent, augmentation notable des tâches administratives, Qualiopi, diminution notables des moyens alloués, manque de considération et de reconnaissance qui génèrent des TPS<sup>4</sup>, pas de perspectives pour les salariés précaires, embauche de personnes en CDI alors qu'externalisation prévue de la restauration, pas de communication sur l'externalisation, perte attractivité de l'AFPA, rémunération 35h-37h alors que travail réel 40-45h, pas de temps de préparation et de clôture de l'action, pas d'embauche en CDI, pas d'espoir d'évolution, investissement non-reconnu, injonctions contradictoires, EBE à atteindre mais sans moyens, freins à tous les niveaux.***

***Conclusion : il n'est plus possible de continuer à travailler comme ça.***

**DR** : "je viendrai ici faire des réponses au personnel"

**DR** : préfère une forme d'action différente de celle d'aujourd'hui, avec les RP (Représentants de Proximité).

Trois axes de réponse :

- Structurer mieux les pôles de formation (bâtiment, tertiaire ok, manque de RH en commerce)
- Informatique : 7 emplois en BZH qui sont pris par la DII, GTisée, 30 postes non pourvus ouverts à la DII : 2 personnes concourent aux études et qu'on ne peut pas remplacer.
- Le RF va vivre une autre vie, le poste est ouvert au recrutement. Vous avez tous les marchés.

**Une AF** : les formateurs sont en galère quand le dispositif est saturé, et inversement

**DR** : des appuis ont été donnés, et au niveau RF les tâches sont réparties sur une équipe de direction à 4 personnes plus une coordinatrice

**Secrétaire du CSEE** : Vous donnez des réponses compliquées pour des questions simples, par exemple : combien de formateurs peuvent être à la charge d'un seul RF ?

**DR** : il faut s'éloigner du Livre II pour être plus à l'aise

**FO** interpelle la direction régionale suite à de nombreux retours de salariés de l'Établissement AFPA Bretagne sur le fait que certaines directions de centres font des promesses d'embauches en CDI et d'augmentations de salaire, mais que celles-ci ne sont pas tenues. Il est juste inadmissible de pratiquer de cette manière.

---

<sup>4</sup> Troubles Psycho-Sociaux

### 3 Fonctionnement du CSEE

[Retour ODJ](#)

#### 3.1 Calendrier thématiques et localisations des CSEE.

**DR** : décide unilatéralement d'organiser 1 CSEE par **trimestre** dans un centre autre que Rennes

*Commentaire FO : La DR souhaite nous restreindre en argumentant qu'avec nos différents mandats nous avons largement de quoi visiter les autres centres et qu'il n'y a pas besoin d'organiser plus d'un CSE par trimestre ailleurs qu'à Rennes. Mais pour nous cet argument ne tient pas, car :*

*- La DR n'a pas à s'immiscer dans l'organisation ni dans le contenu de nos autres mandats*

*- Nombres d'élus n'ont pas la capacité de rencontrer le personnel en-dehors des réunions préparatoires de CSEE dans ces différents centres.*

#### 3.2 Point sur les commissions

##### 3.2.1 Calendrier des commissions et de leurs localisations.

ASC : le voyage en Sicile est "complet".

**FO** interroge sur le sujet de la participation de **retraités** à ce voyage et si ces derniers seraient **subventionnés** par les ASC, ce qui est contraire à l'objectif des ASC, qui est de réduire le coût des voyages uniquement aux salariés (donc liés par un contrat de travail). **Il est convenu que des retraités ou des personnes "hors-AFPA" puissent participer à des voyages en cas de difficultés de remplissage, mais uniquement s'ils ne sont pas subventionnés par les ASC.**

La délégation **FO** interpelle le président sur ce sujet important.

**DR : je ne prends pas part au débat**

La délégation **Force Ouvrière** saisira les instances compétentes si des personnes ne relevant pas des **subventions** devaient en bénéficier.

CSSCT : prévue 3 mars, en attente d'ordre du jour

Emploi & Social : attente du Bilan Social 2021 finalisé pour caler une commission, ainsi que les DU/PAPRI-PACT

Egalité H/F : attente du Bilan Social 2021 abouti pour caler une commission

Commission Economique : 29 mars, calage de l'ODJ au Bureau le mercredi 2 mars

Trésorerie : le tour des trésoreries locales des ASC, pour travailler sur les analyses financières des différents ASC locales, est presque bouclé. Il faut prévoir un CSE extraordinaire pour l'approbation des comptes 2020 et 2021.

#### 3.3 Calendrier des inspections obligatoires.

Un courrier de l'Inspection du Travail nous a été remis en amont de la réunion.

**Position de la DR au CSEE Bretagne** : 4 inspections départementales par an [donc 8 centres visités sur 4 trimestres], le 9<sup>e</sup> centre (sur les 3 centres finistériens) serait exclu des visites dans l'année, ce qui est pourtant obligatoire.

**FO** : demandons le courrier du 6 décembre de l'Inspection du Travail (IT) et la réponse du Directeur de Rennes, ainsi que le courrier du DR en réponse au courrier de l'IT du 3 janvier

**DR** : ces documents vous seront communiqués dès que nous aurons la réponse de l'Inspection.

**FO** : nous prendrons nos responsabilités et ferons ce que nous avons à faire.

*Commentaire FO : la Direction, une nouvelle fois, tente par tous les moyens d'empêcher les Instances Représentatives du Personnel de prendre la réelle mesure de la situation sur le terrain, ce qui prouve de fait que la direction est impliquée dans les différents dysfonctionnements que nous relevons.*

### 3.4 Election du correspondant des ASC de St Malo.

Candidat : M Jérôme Dulompont : unanimité sur le mandat de correspondant des ASC de St Malo

### 3.5 Approbation des PV du 18/20 novembre 2020 et du 17 février 2021.

Approuvés à l'unanimité

### 3.6 Questions à aborder au point 8.

Les questions portées par FO sont les suivantes :

- Le plateau des alternants en EEB à Rennes n'est pas prêt, et le salarié devant assurer la prestation sur Rennes et St Briec est démissionnaire, alors que la formation démarre le 15 mars. Quelles solutions sont apportées par la direction ?
- Délégation d'Enquête Paritaire de St Malo : le questionnaire de la CPAM a-t-il été envoyé également à tous les salariés qui travaillaient à St Malo durant cette période ?
- Demande des critères d'attribution des voitures de service et d'utilisation de celles-ci en-dehors des heures de travail

*Commentaire FO : une fois de plus, ces questions – ainsi que celles des autres délégations – n'auront pu être abordées durant ce CSEE, faute de temps. Nous demandons instamment une réunion extraordinaire pour les traiter, au lieu de renvoyer ces points au prochain CSEE du 23 mars : chaque CSEE est ainsi rallongé avec les questions du mois précédent, voire de celui d'avant, et la DR ne répond ainsi à aucune d'elles, sauf si le sujet est abordé dans le reste de l'ordre du jour. Cela doit cesser.*

## 4 Informations du président

[Retour ODJ](#)

### a) Infos Nationales :

- Prépa compétences : 7000 places supplémentaires, en plus des 40 000, pour les publics DELD<sup>5</sup>, soit 2500 places pour la Bretagne (+250)
- Le Contrat Emploi Jeunes démarre le 1er mars : 400 000 jeunes/an, "on en récupérera quelques-uns pour la Promo16/18"
- L'externalisation de la restauration : temporalité. Mise en place des nouveaux marchés
  - Février 22 : notification des marchés, puis communication interne sur les 700 managers, les salariés de la restauration puis aux autres salariés. Au CSEE de mars : les détails, Communication de la synthèse des marchés aux RGS
  - Présentation de l'offre aux lignes managériales DR/DFGS/RGS : 1 kit de déploiement sera donné aux RGS (mars)
  - Actes de gestion : mise à 0 des badges, réduction des commandes
  - Mars 22 : réunions nationales de lancement, régionales de déploiement, locales de présentation
  - Formation des RGS, prise en mains des plateaux techniques, calage des protocoles d'intervention des prestataires, mise en place de la signalétique
  - Avril 22 : bascule en sous-traitance, 1<sup>er</sup> semestre par le prestataire. Etat des badges, inventaire des stocks, création des badges ATIG par le prestataire, déclaration d'activité des restaurants auprès des services vétérinaires
- **Concernant les salariés impactés :**

<sup>5</sup> DELD : Demandeurs d'Emploi Longue Durée

- Fev22 : contact des managers aux équipes de restauration, transfert des dossiers individuels au siège AFPA, communication aux salariés des titulaires
  - Mars 22 : transmission des dossiers individuels aux titulaires
  - Avant le 16/3 : courrier à l'Inspection du Travail pour les salariés protégés
  - Avant 16/3 : courrier d'info aux salariés avec coordonnées du nouvel employeur, paie du solde de tout compte
  - 1<sup>er</sup> avril 22 : bascule en sous-traitance et transfert du personnel
- La DRH indique vouloir prioriser les entretiens annuels des personnels de la restauration. Les managers seront dotés d'un Questions/Réponses sur tous les sujets liés à ces transferts.
  - **FO** : combien de restaurants seront externalisés avec des ESS (Economie Sociale et Solidaire) ?
  - **DRH** : sont repris les CDI, les CDD, pas les intérimaires. Elle rappelle que les salariés seront transférés, qu'ils le souhaitent ou non, il n'y aura pas d'avenant. Vis-à-vis des collectifs, pas de distinguos contractuels. Aucune ESS ne s'étant positionnée sur Loudéac et St Malo, les AO sont refaits de manière classique.
  - **FO** : il est faux de dire que les salariés ne seront pas impactés, car au bout de trois ans les salariés seront effectivement des salariés du titulaire, et les salaires et autres conditions seront modifiées.
  - **FO** : un bilan financier nous sera-t-il présenté, sur le surcoût de cette externalisation ? Réponse de la **DRH** : "on ne sait pas".

#### b) Info Régionales

- Brézillet : réunion du 22/2 du CRB et tous les Organismes de Formation et la vice-présidente de la FP (Forough Dadkhah) : transition environnementale, transition digitale, ambiance très conviviale, discussions territoriales intéressantes sur le comment travailler ensemble.
- COVID : on ne recense plus que les cas positifs, une vingtaine à ce jour. Une certaine détente est observée, le dernier protocole du 16 février insiste sur le pass vaccinal, et une fin du Télétravail (TTV) exceptionnel le 28 février, retour au TTV régulier à 2 jours par semaine maxi, manip dans SIRH.
- Dépenses Covid Bretagne : 528 852 € en 2020, 327 082 € en 2021



### 5 Point économique (les points 5.3, 5.4 et 5.5 sont abordés par Conor Marcus à 11h30)

[Retour ODJ](#)

#### 5.1 Éléments économiques et de production, « Booklet » décembre 2021 et janvier 2022 (en fonction des données disponibles via le CGR National).

**DR** : seul le doc sur les HTS est disponible.

**Tendance Chiffre d'Affaires (CA) 2021 : 43 M€** sur un budget initial estimé à 48,732 M€. Avec les charges afférentes même si augmentation de l'Énergie, de personnel, on devrait avoir un EBE positif de 700 k€, alors qu'il avait été estimé un EBE de 4,885 M€ (car la Promo 16/18 a rapporté beaucoup moins de C.A. que prévu, sans compter les charges afférentes)

**FO** note que le "résultat 2021" ne nous a pas encore été transmis car non validé par les Commissaires aux Comptes.

#### 5.2 1ère présentation du budget 2022 : établissement, centres et DR.

Le CA 2022 arbitré est estimé à **46,3 M€** (EPIC 14,5 M€, ACCES à L'EMPLOI 22 M€ et ENTREPRISES 9,7 M€), pour un **EBE de 1,410 M€** et des "CHARGES" DE PERSONNEL de **29,6 M€, en diminution de 615 k€**

Le DR évoque une difficulté à mettre en place les AFC en Bretagne et note une situation plutôt favorable sur l'entreprise.

### 5.3 Budget de Bouygues pour l'établissement et centre par centre.

M Conor Marcus (MC), Directeur Régional Gestion Services.

**FO** : Les documents transmis font apparaître **5,5 jours d'intervention de Bouygues par mois**, dédiés à Rennes : et ceci grâce à 2 salariés affectés à l'entretien, alors que l'un des deux intervient plus sur le parc informatique, ce qui pénalise l'entretien du centre.

De plus, si l'on fait un rapide calcul, les **235 000 €** de forfait annuel dédiés à Bouygues, rapportés au salaire moyen (avec cotisations) d'un emploi à l'AFPA (60 000 €), reviennent à **4 postes à temps plein** environ.

**Pour notre délégation il est donc préférable de procéder à l'embauche, sous statut CDI, de personnels d'entretien ce qui serait plus efficace pour assurer ces missions.**

*Commentaire de FO : le salaire moyen d'un **ouvrier d'entretien** à l'AFPA, cotisations comprises, est plus près des 28 000 €/an que des 60 000 €, ce qui reviendrait à un **équivalent de 8 salariés à temps plein**, soit quasiment 1 salarié par centre à temps plein, et payé 2000 €/mois net environ, ce qu'ils ne sont largement pas en ce moment.*

### 5.4 Budget sur la maintenance et la rénovation des sites, pour 2020, 2021 et 2022.

**FO** : a-t-il été tenu compte du PAPRIACT dans le budget prévisionnel 2022 (125 000 € annuels tous centres confondus)

**DR** : la synthèse des PAPRIACT sera faite par les RGS avant la prochaine réunion de la CSSCT. Présentation en avril ou mai.

**MC** : Depuis mon arrivée à l'AFPA le sujet de la sécurité n'a jamais été un sujet de coûts mais de sécurité

**FO** : Dont acte !

**FO** : le **budget global de 125 000 €** est divisé en 9 x 13 800 € : tient-il compte des priorités de chaque centre, ou chacun bénéficie-t-il de 13 800 € pour l'entretien immobilier comme il est stipulé dans le document, et ce, quel que soit l'état du centre ?

### 5.5 Point sur le financement du plan de relance : les tiers lieux, la rénovation énergétique...

**FO** : la DG a rappelé que « lorsqu'on rentrait dans un centre AFPA on avait 50 ans de retard, on a des passoires thermiques (...) ». A-t-on l'intention de raser les bâtiments pour les revendre ?

**FO** : sur quelles échéances pouvez-vous nous présenter le plan pluriannuel d'investissement ? (**MC** : un retour est à faire avec le niveau national, avec l'aval de Roger Moreau. Donc peut-être vers avril-mai).

**MC** : les bornes électriques sont dédiées aux futurs véhicules de service (33 000 € par centre).

### 5.6 Point sur le SPSI et ADOMA.

**SPSI** : 6 centres impactés : Languueux, Lorient, Loudéac, Morlaix, Quimper et St Malo

3 municipalités intéressées : Lorient, Loudéac et St Malo

Loudéac : l'ESAT est intéressé

St Malo : Mairie intéressée par le logement de fonction pour du logement social. Les services de l'Etat finissent les estimations, les commissionnaires seront désignés en juin pour une commercialisation en septembre

Rennes : le projet **ADOMA** s'éloigne, nouveau projet avec ARCHIPEL-HABITAT. Le PLUI<sup>6</sup> est modifié avec un nouveau schéma directeur de cette zone.

**6 Communication** : organisation, actions 2021, coûts 2021 et budget 2022, stratégie, RH... pour l'Établissement et centre par centre [Retour ODJ](#)

Point reporté au CSEE suivant

**7 Réclamations individuelles et collectives des salariés** [Retour ODJ](#)

RAS

**8 Points divers** [Retour ODJ](#)

Point reporté au CSEE suivant

**FIN DE LA SEANCE A 17h25**

<sup>6</sup> Plan Local Urbanisme Intercommunal

**Calendrier des prochains CSEE :**

- Séances plénières les 23/03 (Rennes), 27/04 (Brest), 18/05 et 22/06 à Rennes et 20/07 à Morlaix
- Bureaux de CSEE les 30/03 Rennes), 28/04 (Brest), 24/5 (Rennes), 06 et 21/07 à Morlaix.

**Votre délégation **FORCE OUVRIERE** au CSE-E Bretagne est à votre entière disposition, n'hésitez pas à solliciter ses membres :**

- **Jean-Marc LEMEE**, élu titulaire au CSEE et au CSEC, Délégué syndical régional : 06 14 50 02 94 (AFPA Rennes)
- **Louis Bonnialy**, élu suppléant au CSEE (AFPA Rennes) (en remplacement de M Yann Hubert)
- **Stéphane KNAPP**, Représentant Syndical au CSEE et Délégué syndical régional : 06 15 11 55 13 (AFPA Loudéac)
- **Hervé FUSTEC**, Délégué Syndical régional (AFPA Morlaix)

Courriel : [fo.afpa.bretagne@gmail.com](mailto:fo.afpa.bretagne@gmail.com)

**Bulletin d'adhésion à FO**

**Crédit d'impôt pour adhésion syndicale :**

66 % des cotisations annuelles versées, dans la limite de 1 % de votre revenu brut imposable relevant de la catégorie des traitements, salaires, pensions et rentes viagères à titre gratuit.

Exemple : si votre cotisation annuelle, basée sur un barème lié à votre salaire, est de 150 €, le crédit d'impôt est de : 150 € x 66 % = 99 € soit un reste à charge réel de 51 € seulement. Si le crédit d'impôt excède l'impôt dû, l'excédent vous est restitué.

à retourner à Jean-Marc Lemée – % UD FO 35 – 35 rue d'Echange 35000 Rennes – ☎ UD : 02 99 65 36 50  
ou à Stéphane Knapp – c/o AFPA Loudéac – ZA de St Bugan – rue Chateaubriand – CS30671 – 22606 Loudéac cedex.  
ou par mail [fo.afpa.bretagne@gmail.com](mailto:fo.afpa.bretagne@gmail.com)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

Centre d'affectation : .....

Type de contrat (CDI, CDD, intérim...) : .....

Date .....

Signature

